

**DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE** 

afaq ISO 9001 Qualité

Dossier n°: U135987 Suivi par: **SIMON Julien** Tél.: 05 62 73 61 64

Courriel: Julien.Simon@caissedesdepots.fr

MADAME LA DIRECTRICE GENERALE GEOMALAK TOUR LYON BERCY 173 RUE DE BERCY 75012 PARIS

Paris, le 4 juillet 2024

Objet : Financement de l'opération de création d'un réseau de chaleur urbain à Malakoff.

Madame la Directrice Générale,

Vous avez bien voulu nous solliciter pour le financement cité en objet, ce dont je vous remercie.

Sur la base des informations que vous nous avez transmises, je vous informe que la Caisse des Dépôts est en mesure de contribuer au financement de votre opération.

Vous trouverez en pièces jointes les informations relatives à notre offre, notamment les caractéristiques financières et la liste des documents à nous transmettre afin d'établir le contrat.

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de ma considération distinguée.

Najoua BENFELLA Directrice Régionale Adjointe

#### Pièces jointes :

- Documents à produire et conditions préalables
- Caractéristiques financières du financement Caisse des Dépôts
- Montage de garantie
- Plan de financement de l'opération







**DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE** 

Dossier n° U135987

Opération : Création du RCU de Malakoff (n° 5135613)

Date limite de validité de l'offre : 25/06/2025

Montant total du financement CDC : 16 150 000,00 € Date limite de validité de la cotation : 04/10/2024

## Documents à produire et conditions préalables

### Documents à produire et conditions préalables à l'émission des contrats de prêts

- Transmission de la délibération de l'organe compétent de la Société autorisant l'emprunt
- Obtention de la lettre d'offre ferme de prêt de long terme de la Caisse d'Epargne, conforme au plan de financement

## Documents à produire et conditions préalables au versement des fonds

- Titre définitif conférant des droits réels
- Transmission de la notification de subvention de la Région Ile-de-France
- Obtention de garanties conformes aux exigences du prêteur (50 % SIPPEREC et/ou Ville de Malakoff et 50 % de caution rechargeable de la Caisse d'Epargne)





#### **DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE**

Dossier n° U135987

**Opération :** Création du RCU de Malakoff (n° 5135613)

Date limite de validité de l'offre : 25/06/2025

Montant total du financement CDC : 16 150 000,00 € Date limite de validité de la cotation : 04/10/2024

## Caractéristiques financières

Les caractéristiques financières des prêts figurant ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées à la demande de l'emprunteur sous réserve d'un accord du prêteur lors de la contractualisation.

Proposition n°1 - 1 prêt(s)							
Offre CDC							
Caractéristiques	PSPL						
Enveloppe	Prêt Relance Verte						
Montant	16 150 000 €						
Commission d'instruction	9 690 €						
Pénalité de dédit	1 %						
Durée de la période	Trimestrielle						
Taux de période	0,84 %						
TEG <sup>1</sup>	3,36 %						
Phase de préfinancement							
Durée du préfinancement	36 mois						
Index de préfinancement	Livret A						
Marge fixe sur index de préfinancement	0,4 %						
Taux d'intérêt du préfinancement	Livret A + 0,4 %						
Règlement des intérêts de préfinancement	Capitalisation						
Mode de calcul des intérêts de préfinancement	Equivalent						
Base de calcul des intérêts de préfinancement	Exact / 365						
Phase d'amortissement							
Durée	27 ans						
Index <sup>2</sup>	Livret A						
Marge fixe sur index	0,4 %						
Taux d'intérêt	Livret A + 0,4 %						
Périodicité	Trimestrielle						
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire						
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)						
Modalité de révision	SR						



#### **DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE**

Dossier n° U135987

**Opération :** Création du RCU de Malakoff (n° 5135613)

Date limite de validité de l'offre : 25/06/2025

Montant total du financement CDC : 16 150 000,00 € Date limite de validité de la cotation : 04/10/2024

Phase d'amortissement (suite)						
Taux de progression de l'amortissement	0 %					

<sup>1</sup> L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, réunurérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

2 A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'Offre est de 3 % (Livret A).



**DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE** 

Dossier n° U135987

**Opération :** Création du RCU de Malakoff (n° 5135613)

Date limite de validité de l'offre : 25/06/2025

Montant total du financement CDC : 16 150 000,00 € Date limite de validité de la cotation : 04/10/2024

## Montage de garantie

Cette garantie pourra être apportée par :

 une ou plusieurs collectivités territoriales agréées par la CDC, compte tenu notamment de leur compétence à garantir l'opération et de leur capacité financière

à défaut, cette garantie pourra être apportée par :

- la CGLLS, lorsque la garantie de cette dernière est éligible
- à défaut, par une autre garantie éligible et acceptée par la CDC

### Il est précisé :

- qu'un contrat de prêt pourra réunir les lignes de financement relatives à une même opération, les « lignes du prêt », dès lors qu'un même montage en garantie est possible,
- que ce contrat de prêt devra faire l'objet d'une délibération de garantie portant sur le prêt détaillant les lignes du prêt le composant
- que cette garantie pourra être prise au vu du contrat de prêt signé par le prêteur et l'emprunteur, conformément au dispositif de garanties en vigueur, et devra être émise dans des conditions de fond et de forme satisfaisantes pour la CDC.

Cette disposition est une condition essentielle et déterminante de l'accord de la CDC à l'octroi de chaque prêt.

@BanqueDesTerr





#### **DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE**

Dossier n° U135987

**Opération :** Création du RCU de Malakoff (n° 5135613)

Date limite de validité de l'offre : 25/06/2025

Montant total du financement CDC : 16 150 000,00 € Date limite de validité de la cotation : 04/10/2024

# Plan de financement de l'opération

Ressources	Montant	%
Subvention REGION	4 100 000,00 €	7,54
Subvention Autres collectivités locales	2 300 000,00 €	4,23
Subvention Autres	13 189 097,00 €	24,25
Total des prêts CDC	16 150 000,00 €	29,69
Total des prêts hors CDC sauf CIL	16 150 000,00 €	29,69
Prêt(s) CIL	0,00€	0,00
Fonds propres	2 500 000,00 €	4,60
TOTAL des ressources	54 389 097,00 €	100,00